

COLOMBOPHILES ROUBAISIENS

Il n'y a pas que des pains toujours

TOUS LES PRODUITS COLOMBOPHILES

Dominant, Bricon, Pichot, Hamier, Siga, etc., à la PHARM^e DU PROGRES

108, Grande-Rue - ROUBAIX

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes	3 mois, 22.00; 6 mois, 42.00; 1 an, 78.00
Autres départements	3 mois, 25.00; 6 mois, 45.00; 1 an, 82.00
Belgique	3 mois, 28.00; 6 mois, 52.00; 1 an, 95.00
Union Postale: Tarif A	35.00; 65.00; 110.00
Union Postale: Tarif B	50.00; 95.00; 160.00

REDACTION

ANNONCES

ROUBAIX	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 337.15, 321.65, 331.34
TOURCOING	22, rue Garnei, Tél. 37
LILLE	3, rue Faidherbe, Tél. 238.31
PARIS	13, boulevard des Italiens, Tél. Richelieu 63.73
MOUSCRON	165, rue de la Station, Tél. 3.44

Les républicains

MUNICIPAL

DE LA

Grande Brasserie DE LILLE

APRÈS LE PLÉBISCITE

M. Burckel prendra, le 1^{er} mars, possession du Territoire de la Sarre au nom du Gouvernement allemand

L'aide-mémoire de la France fait valoir que les Sarrois ayant été les sujets de la S.D.N., les charges de l'établissement des réfugiés doivent être imputées au budget de la Société de Genève



Un contingent de réfugiés sarrois est arrivé à Toulouse. Il se compose surtout de femmes et d'enfants. VOICI LES RÉFUGIÉS SORTANT DE LA GARE (Ph. Keystone.)

La prise de possession

Contrairement à des informations erronées, le baron Alois Arrighetti ne sera pas nommé gouverneur allemand, on apprend que cette transmission sera faite au nom de la S. D. N. par M. Knox, président de la Commission de gouvernement.

Les fonctionnaires étrangers de la Commission de gouvernement assureront leur service jusqu'au 28 février.

M. Burckel, commissaire du Reich aux affaires sarroises, arrivera le 1^{er} mars au matin, à Sarrebrück et prendra possession du territoire au nom du gouvernement allemand.

Le retour de M. Knox

M. Knox, président de la Commission de Gouvernement, est rentré à Genève dans la nuit. La Commission de plébiscite quittera définitivement la Sarre dans les jours prochains.

(Lire la suite page 2.)

Paris, 21 janvier. — Dimanche matin, on a repêché en Seine, à Boulogne, le cadavre d'un homme, porteur de papiers au nom de André Cabrer, né en 1900 à Manacor (Espagne), et demeurant 14, rue de Beaujoulas, à Paris. Les mains et les pieds du noyé étaient liés à l'aide d'une cordelette.

Le prochain raid postal France - Amérique du Sud



Les aviateurs Codos et Rossi sont prêts à s'envoler à bord du Joseph-Le Brix pour effectuer un raid postal vers l'Amérique du Sud. Voici, en haut: L'AVION SUR LE TERRAIN D'ESTRES. — En bas: L'AVIATEUR CODOS EXAMINANT L'APPAREIL. (Ph. N.Y.T.)

Le Gouvernement de Berlin va délibérer pendant trois jours sur la politique générale

LE TON DES JOURNAUX ALLEMANDS MONTE

Paris, 21 janvier. — Le chancelier Hitler est rentré hier, à Berlin, après un assez long séjour dans sa villa des Alpes bavaroises.

Ce retour du Führer dans la capitale marquerait le début d'une activité diplomatique appelée à retenir l'attention. Trois grandes journées de délibérations seraient prévues, ce qui signifie que, jusqu'à mercredi soir, le Conseil du Gouvernement siègerait pour ainsi dire en permanence. Les maîtres de la Reichswehr ne seraient pas tenus à l'écart de ces discussions, qui visent à l'établissement du programme d'action politique, diplomatique, militaire et économique-financière de l'Empire pour l'année 1935.

On n'a pas été sans remarquer dans les milieux diplomatiques étrangers que, depuis le 13 janvier, le ton des gazettes germaniques a sérieusement monté et que certaines déclarations qui voulaient être conciliantes et pacifiques, étaient accompagnées de notes marginales, susceptibles d'autoriser des interprétations moins optimistes.

Etant données ces prémisses, on a le droit d'attendre avec anxiété les résultats de ces importantes consultations qui commencent aujourd'hui.

Le projet de loi relatif au relèvement du plafond d'émission des bons du Trésor sera examiné aujourd'hui par le Conseil des ministres

Paris, 21 janvier. — L'Agence Havas communique la note suivante :

« Le Gouvernement examinera mardi en Conseil des ministres, le projet de loi tendant à relever de 10 à 15 milliards de francs le plafond d'émission des bons du Trésor, projet dont M. Germain-Martin avait annoncé, au début du mois, le prochain dépôt sur le bureau de la Chambre. Cette mesure, qui marque la première phase de la nouvelle politique financière du Gouvernement, permettra le remplacement d'une partie de la dette à long terme, dont les taux sont très onéreux pour la Trésorerie, par une masse flottante de bons du Trésor dont les conditions sont beaucoup plus avantageuses pour l'Etat.

« Le vote du projet aura donc pour effet immédiat l'allègement des charges budgétaires. En outre, la faveur accordée ainsi au marché à court terme permettra d'attendre de cette mesure la détente du marché à long terme et, par suite, l'abaissement au taux auquel il est soumis, cette diminution devant entraîner une baisse généralisée du loyer de l'argent.

« Le projet sera vraisemblablement déposé demain au Parlement et communiqué aussitôt à la Commission des finances de la Chambre qui pourra sans doute, être en mesure de le rapporter devant l'Assemblée dès jeudi prochain. S'il en était ainsi, le vote pourrait être rapidement acquis.

« Complétée par une politique de collaboration plus étroite entre le Gouvernement, la Banque de France et les établissements industriels et financiers acquéreurs de ses nouveaux bons, cette mesure apporterait à l'économie du pays un soulagement immédiat dont on serait en droit d'attendre une reprise marquée des affaires.

Entre Campitello et Malaga (Espagne), un avion a versé dans un ravin, dans un village. On compte trois morts et dix-huit blessés, dont un dans un état désespéré.

BILLET PARISIEN

Les préoccupations du pays

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 21 janvier (Midi).

Le Conseil des ministres de mardi sera précédé d'un Conseil de cabinet. Cette première réunion gouvernementale sera-t-elle consacrée en partie à la situation politique ? Il semble qu'en dehors de la question du plafond d'émission des bons du Trésor et des négociations relatives au pacte oriental, on ne parlera guère que des « affaires courantes ». Il est possible, toutefois, que l'attention des deux conseils se porte tout particulièrement sur les achats de blé par le ministre de l'Agriculture.

Ces achats sont, en effet, activés dans toute la mesure des disponibilités de la Trésorerie. En constituant, conformément aux dispositions de la loi récemment votée, un stock, dit de sécurité, par des achats sur le marché libre des blés, le Gouvernement a le pouvoir d'empêcher l'avitilissement des cours. Ce pouvoir, il en usera pour tenir les promesses faites aux agriculteurs dont le mécontentement, on ne saurait le nier, ne s'est pas dissipé depuis le vote de la loi. Dans vingt départements nouveaux, ces achats de blés libres feront immédiatement sentir leurs bons effets.

Si le Gouvernement fait siennes les préoccupations du monde agricole, il partage également celles des industriels et des commerçants, celles aussi des chômeurs dont le nombre a augmenté depuis quelques semaines.

Cette augmentation, très sensible notamment dans la région parisienne, doit, en partie, être attribuée au licenciement de la majeure partie des ouvriers des usines Citroën. On conçoit, dans ces conditions, que le Gouvernement tienne à ce que les pourparlers relatifs au renouveau financier de cette société aboutissent au plus tôt. Les négociations sont heureusement orientées, de grands établissements financiers ayant donné leur adhésion de principe à la constitution d'un fonds de roulement. Mais le bilan exact de la société Citroën n'est pas encore établi. De même, le plan de réorganisation financière des usines, auquel travaillent la Banque de Paris et la Banque Lazard, va demander quelques jours encore. A ces efforts, le Gouvernement continue de s'associer sans perdre de vue l'intérêt des ouvriers ni celui des créanciers.

Aujourd'hui, tirage des 6^e et 7^e tranches de la Loterie nationale



La nouvelle affiche, œuvre de Roger Vincent, qui va remettre à l'ordre du jour les tirages de la Loterie nationale.

C'est ce soir mardi, à 21 heures, dans la salle du Trocadéro et avec le cérémonial habituel, qu'aura lieu le tirage des sixième et septième tranches de la Loterie nationale.

Comme de coutume, les numéros gagnants seront affichés dans nos vitrines au fur et à mesure que nous les connaissons.

M. Léon Noël, ministre de France à Prague, est chargé de l'organisation du secrétariat de la présidence du Conseil

Paris, 21 janvier. — M. Léon Noël, ministre de France, à Prague, se trouve actuellement à Paris, où il a été appelé par M. Flandin, pour procéder à l'organisation du secrétariat de la présidence du Conseil.

« On sait que la loi récemment votée par le Parlement et portant création de services autonomes pour la présidence du Conseil prévoit que ceux-ci seront dirigés par un secrétaire général.

« On assure que M. Léon Noël sera le premier titulaire de ce poste nouveau. Notre premier ministre auprès de la République tchécoslovaque continuera, d'ailleurs, à exercer ses fonctions diplomatiques à Prague, où il se rendra régulièrement.

Le mariage de M^{lle} de Broqueville et du comte Vanutelli



LES NOUVEAUX MARIÉS. — A droite, on reconnaît M. de Broqueville M^{lle} de Broqueville, fille de l'homme d'Etat belge, vient de se marier à l'abbaye des RR. PP. de Postel, près de Bruxelles, avec le comte Vanutelli, ambassadeur d'Italie en Belgique. (Ph. Keystone.)

Qui est ce parlementaire "considérable" déjà mêlé à de précédents scandales et soupçonné de trafic d'influence dans l'affaire Pélassier ?

« Le nom de ce parlementaire « épouvante » pour de mystérieuses raisons », dit l'avocat de la partie civile

Paris, 21 janvier. — Dans une lettre qu'il adresse à M. Montillot, rapporteur à la Commission d'enquête, M. Gros, avocat à la Cour et qui représente la partie civile dans le procès Pélassier, s'exprime ainsi :

« Monsieur le Rapporteur, j'ai l'honneur de vous prier de saisir la Commission des présumptions de trafic d'influence qui se montrent dans l'affaire Pélassier. Par une précédente lettre, j'ai appelé votre attention sur les négligences qui, des mois durant, semblaient avoir tendu à donner à Pélassier tout loisir de financer frauduleusement le rapport de sa famille.

J'ai souligné que ces négligences se sont accompagnées d'une mise en échec de l'autorité d'un jugement ayant force exécutoire, rendu par le Tribunal de Commerce de la Seine. D'autre part, une impunité inéquitable a assuré Pélassier contre de nombreuses plaintes au cours d'une longue carrière d'escroc.

Dés maintenant, il y a lieu de faire la lumière sur les caractères de l'amitié qui liait Pélassier à un inspecteur de la police judiciaire et sur le point de savoir si, par une occurrence suspecte, un nombre anormal de plaintes n'ont pas été confiées à la vigilance de cet inspecteur. Il ne paraît guère douteux que des présumptions suffisantes, dans cet ordre de recherches, permettraient juridiquement de rouvrir, sur fait nouveau, les instructions closes par ordonnance de non-lieu sur des rapports de cet inspecteur.

D'autre part, des indices sérieux semblent découvrir les traces de l'activité d'un parlementaire gravement compromis dans l'affaire Stawisky, d'ailleurs incarcéré. Enfin, des présumptions se développent contre un parlementaire considérable, dont le nom depuis longtemps a fait rumeur et qui a été impudemment mêlé à de précédents scandales, notamment à l'affaire Hansu et à l'affaire Stawisky.

Il convient d'ajouter que, en vérité ou par inadvertance, Pélassier ne vantait publiquement d'être invulnérable grâce à cette protection qu'il arnaquait plus puissamment que jamais.

« La détermination de Vanutelli, devenu des faits positifs de trafic d'influence, il ne saurait être question de complaisances inspirées d'amitié lui en l'honneur de cet inspecteur, le parlementaire avait été éclairé sur le passé judiciaire de Pélassier.

Ce qui m'incite à saisir la Commission avant et outre les opérations d'instruction qui sont actuellement en cours, c'est que, pour de mystérieuses raisons, le nom de ce parlementaire « épouvante » et qu'il me paraît indispensable de raffermir les courages et de délier les langues en saisissant le contrôle et l'opinion.

Veillez agréer, etc... »

Le général Weygand sera-t-il fait maréchal de France ?

Paris, 21 janvier. — Un de nos confrères a publié l'information suivante :

« Le bruit court avec insistance dans les milieux autorisés que le général Weygand serait prochainement nommé maréchal de France.

« On sait qu'il n'y a plus que deux maréchaux dans notre armée : Pétain et Franchet d'Espérey.

« Ajoutons qu'à la présidence du Conseil et au ministère de la Guerre on ne veut ni confirmer, ni infirmer la nouvelle.

Un coup de main de tribus abyssines en Somalie française

UN ADMINISTRATEUR FRANÇAIS, DIX-HUIT MILICIENS ET QUATRE-VINGT-HUIT INDIGÈNES ONT ÉTÉ MASSACRÉS



UNE FANTASIE ENÉCUTÉE PAR LES TROUPES COLONIALES ITALIENNES PENDANT QUELQUES HEURES DE HALTE PRÈS DE LA FRONTIÈRE LA SOMALIE ITALIENNE, EN ABYSSINIE.

Djibouti, 21 janvier. — On apprend à Djibouti qu'un administrateur français, M. Bernard, dix-huit miliciens, quatre-vingt-huit somalis ont été massacrés en territoire français par un rasoum de tribus abyssines.

L'ELECTION DE TOURCOING

Les résultats de l'élection cantonale du dimanche 20 janvier dans la circonscription de Tourcoing-Sud ont confirmé nos prévisions. Les électeurs républicains ont infligé de sérieux échecs aux doctrines révolutionnaires, en même temps qu'ils désignaient d'une façon formelle, indiscutable, leur candidat unique pour le scrutin de ballottage.

Le second tour eut pu facilement être évité. Il suffit, pour s'en convaincre, d'additionner les voix obtenues par les quatre candidats et de constater le nombre élevé des abstentions. Même en tenant compte de ces motifs, les idées d'ordre, de liberté et de véritable démocratie l'auraient emporté avec éclat, dimanche, si elles n'avaient eu qu'un seul défenseur.

Ces constatations devaient être faites car elles montrent trop clairement que la dispersion des efforts retardé souvent, pour ne pas dire toujours, la victoire finale, et fatigue inutilement les bons volontés.

Heureusement, la victoire, les républicains la tiennent bien et, s'ils le veulent, elle se transformera en triomphe le 27 janvier.

En face du Front commun socialiste-communiste, le sympathique maire de Marcq-en-Barœul, M. Bailly, reste le champion de l'union de tous les républicains. Le magnifique succès qu'il a remporté au premier tour est la juste récompense d'une activité et d'un dévouement qu'il met sans compter au service de tous ; il est aussi le témoignage d'une popularité du meilleur aloi et qui grandit chaque jour. Pour remplacer le regretté M. Maréchal, les habitants de la belle et vivante circonscription de Tourcoing-Sud, de Marcq, de Bondues, de Mousaux ne peuvent croire dans l'assemblée départementale un défenseur plus averti de toutes les questions locales et, en même temps, un républicain plus ferme et plus libéral que l'honorable M. Bailly.

Dans ses remerciements aux électeurs, le vaillant candidat tend également le main à tous les républicains, à ses adversaires d'un jour qui, appartenant à des fractions différentes du grand parti de l'ordre, ont lutté au premier tour pour leur programme avec un courage méritoire. Bien que le Front républicain n'ait pas fait connaître avant le 20 janvier sa décision au sujet d'un ballottage probable, nous savons trop la droiture de caractère et la haute conscience civique de son candidat, M. Marescaux, pour douter un seul instant aujourd'hui de la sagesse et de la franchise de son attitude vis-à-vis de la volonté clairement exprimée du suffrage universel.

Nous sommes persuadé que le geste de M. Bailly sera compris de tous ceux qui, sincèrement attachés à l'honnêteté politique, au progrès social, à la discipline républicaine, veulent défendre le régime et la démocratie menacés par la coalition des marxistes plus ou moins bolchevistes.

Et aux électeurs qui se sont abstenus de voter dimanche, nous adressons dès maintenant un pressant appel. Il faut que le 27 janvier tous les citoyens remplissent leur devoir électoral. Il le faut pour assurer avec l'éclatante victoire du candidat républicain, M. Bailly, l'écrasante défaite du Front révolutionnaire.

Louis DARTOIS.